

**SYPOL FLASH**SYNDICAT DE LA POLICE BELGE  
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE  
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI

# DEPÔT d'UN PREAVIS DE GREVE : MOBILISATION !

## HOLD-UP SUR NOS REVENUS !

**Les experts incompetents du Ministre Patrick DEWAEEL s'acharnent une nouvelle fois sur notre statut et rompent la paix sociale.**

Ils démoralisent les policiers en remettant sans cesse tout en cause, ils sont responsables d'une mauvaise gestion des budgets, ils encouragent une politique de copinage, ils gèrent la police bureaucratiquement et handicapent son bon fonctionnement depuis la réforme !

L'ensemble de la fonction publique et les autres corps spéciaux de l'Etat ne cessent d'être revalorisés par des avantages importants tels que les primes « Copernic », qui sont refusées au cadre opérationnel de la Police.

**Non seulement nous ne bénéficions pas des avantages octroyés aux fonctionnaires, mais en outre nos revenus vont diminuer !**

### **Païement d'allocations et indemnités sur base horaire :**

Les « experts » du Ministre DEWAEEL ont déjà essayé de faire passer cette sinistre mesure, que nous avons pu éviter à l'époque lorsque nous étions 18.000 à manifester.

Selon le projet de « l'autorité » qui n'a manifestement pas compris la leçon et qui ose revenir à la charge, ce ne sont pas moins de 24 allocations ou indemnités diverses, le plus souvent mensuelles, qui nous seraient payées sur base horaire ; comprenez par là que nous perdrons le bénéfice de cette allocation en cas de congé, maladie, récupération, mi-temps, congé d'allaitement, mi-temps médical, etc...

Il s'ensuivrait évidemment un important manque à gagner pour chaque membre du personnel, opérationnel ou calog. Le but est simple : l'économie, au préjudice des gens qui travaillent, au bénéfice de certains technocrates !

Cette mesure scandaleuse entraînerait évidemment une hausse invraisemblable de la paperasserie et de la bureaucratie; songez au nombre de manipulations, calculs, ou vérifications de la part du personnel, engendrés. A tel point que l'actuel traitement électronique ne le permet (heureusement) pas et que de nouveaux logiciels devraient être développés.

## **Pécule de vacances : (Copernic)**

SYPOL.BE poursuit ses recours en Justice pour l'obtention de cette prime dès **2002** comme pour l'entièreté de la fonction publique (voir flash subséquent), tandis que les experts du ministre veulent l'étaler jusque **2012** ! De qui se moque-t-on ? Pendant ce temps le reste de la fonction publique est en train de se faire attribuer une prime de fin d'année Copernic également, alors qu'à ce niveau il n'est question que de nous verser une aumône.

## **Péréquation des pensions, Hausse salariale, revalorisation de la « proximité », chèques repas,...**

Refus de l'autorité

## **Alignement de l'âge des pensions:**

SYPOL.BE revendique que tous les fonctionnaires soient pensionnés au même âge, peu importe leur origine. L'autorité se contente de proposer un nouveau texte minimaliste qui n'octroierait un départ préalable (à 58 ans) qu'aux seuls commissaires issus de la Police locale et de l'ex-PJ. (les ex-gendarmes continuant à être pensionnés à 54 ans). Ce texte est en outre discriminatoire si l'on tient compte que l'autorité dirigeant la zone de police pourrait décider oui ou non de son application !

## **Nouveau principe du salaire fonctionnel : Place au clientélisme et à la politique des petits copains !**

L'autorité veut proposer un nouveau principe modifiant totalement l'actuel mécanisme salarial : la carrière ou salaire fonctionnel. Comprenez par là que l'autorité invente un nouveau principe global, dans la police, pour se livrer à son actuel petit jeu préféré, qui par ailleurs défraye la chronique : le clientélisme. Sur base de critères obscurs et sujets à interprétation (pondération, appréciation des « clients »,...), et non plus sur bases objectives (grades, diplômes, examens de promotion, brevets,...), le fonctionnaire se verrait ainsi attribuer des avantages financiers.

On peut comparer ce système à l'actuelle pondération des calog A, qui engendre une bureaucratie et des contestations justifiées. Pour vous donner une idée, songez que deux inspecteurs de proximité dans une même zone pourraient se voir attribuer des avantages différents, par exemple si l'un est plus apprécié que l'autre par le citoyen : bonjour la subjectivité, la bureaucratie, la démotivation !

**Monsieur le Ministre de l'Intérieur, vous êtes entouré de technocrates incompetents qui vont à nouveau plonger l'entièreté de la Police dans un conflit social jamais vu : rendez confiance au personnel de la police intégrée et arrêtez notre massacre !**